

De: **Émilie Bonnard (boîte publique)**

à: AJA Savoie <ajasavoie@gmail.com>

Date: 30 nov. 2022 13:43

Objet: RE: Soutien à la PPL abolition de la corrida

Bonjour,

Vous m'avez interpellée sur la Proposition de Loi Corrida récemment débattue dans le cadre de la Niche parlementaire de la France Insoumise.

Tout d'abord il me paraît important que vous ayez pleinement connaissance du fonctionnement légal de ces niches. Chaque groupe politique a un, deux ou trois jours dans l'année où il peut imposer à l'Assemblée nationale et au Gouvernement, des textes à son initiative. Une journée, c'est-à-dire des débats en Séance de 9h30 jusqu'à 13h, puis reprise de la séance de 15h jusqu'à minuit. C'est le fonctionnement de ces niches et chaque groupe le connaît.

Il y a donc plusieurs stratégies : celle de concentrer sa journée sur une ou deux propositions de loi pour avoir une chance que l'une d'entre elles puisse être débattue et votée ou proposer de très nombreuses propositions de loi en sachant très bien que celles-ci ne pourront pas matériellement être débattues.

C'est cette deuxième option qu'a choisie la France Insoumise, en présentant 12 propositions de loi lors de sa niche qui dure une journée, dont des propositions aussi importantes que variées, comme l'inscription du droit à l'avortement dans notre Constitution, la réintégration des soignants non vaccinés, l'abolition de la corrida, etc.

La constitutionnalisation de l'avortement a été votée. Le débat a duré de 9h30 jusqu'à 13h ce qui, vous en conviendrez, n'est pas indécent en termes de temps, lorsque l'on parle d'un sujet aussi important.

A 15h, la Proposition de Loi Corrida a été présentée par Aymeric Caron avant d'être retirée du débat par Aymeric Caron lui-même ! Ce n'est juste pas sérieux du tout. Nous avons ensuite débattu du texte sur la réintégration des soignants non vaccinés, jusqu'à minuit. Il est clair que la France Insoumise, dans ses choix politiques, a décidé de sacrifier sa Proposition de Loi sur la Corrida, pour pouvoir faire passer les textes sur l'avortement et sur la réintégration des soignants non vaccinés.

Il n'y a donc pu avoir aucun débat sur la question de la corrida, ni aucun vote, à la demande de la France Insoumise.

Je souhaitais vous informer de cette réalité et reste à votre disposition.

Bien cordialement,

Emilie BONNIVARD

Députée de la Savoie

Conseillère régionale

38 place de la Sous-Préfecture

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

04.79.20.70.50

emilie.bonnivard@assemblee-nationale.fr